



**ACCORD CADRE
POUR LE DÉVELOPPEMENT DU
TRANSPORT FLUVIAL
DES CEREALES, DES OLEO-PROTEAGINEUX,
DES CO-PRODUITS ET ENGRAIS**

10 Octobre 2012



Un constat

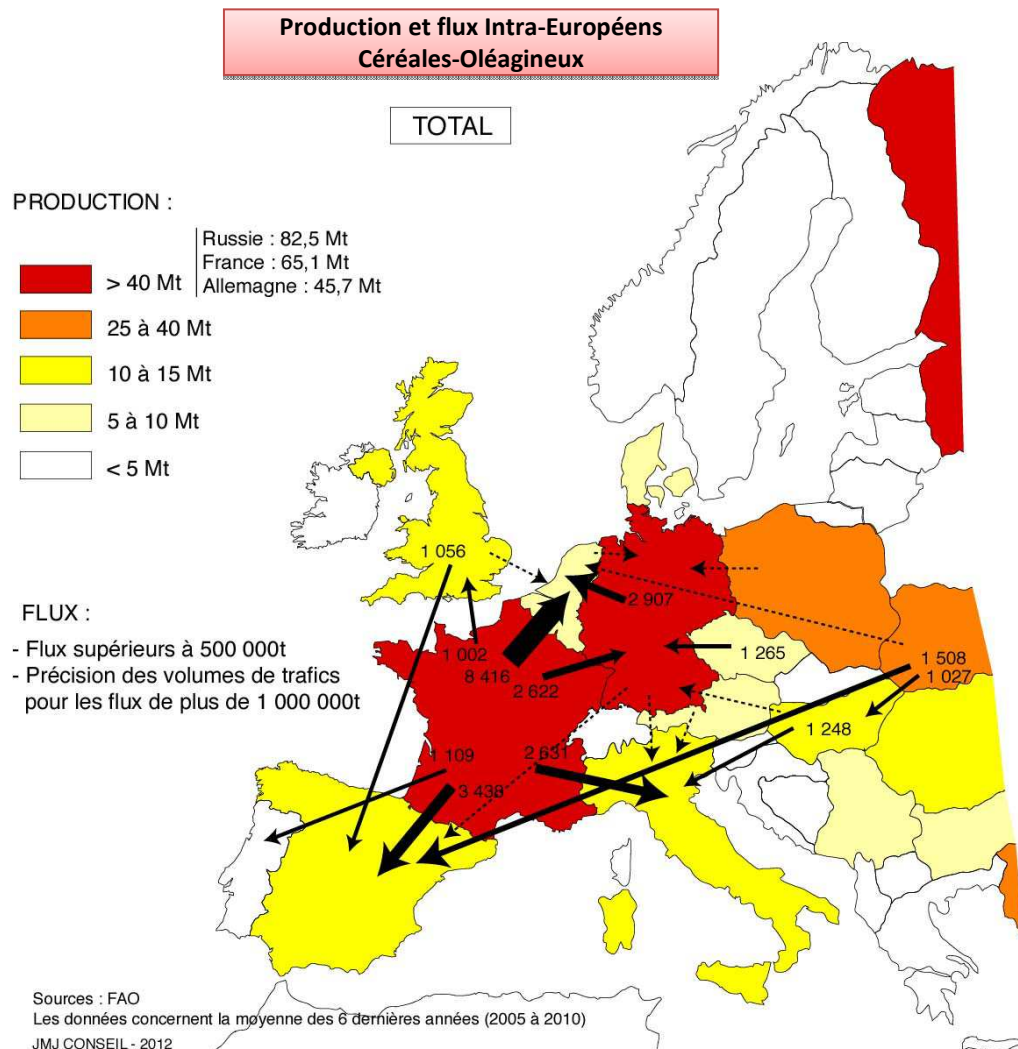
Hors Russie, la France est de très loin :

1^{er} producteur européen (21%)

1^{er} exportateur (la moitié de sa production est exportée).

La France est un pays émetteur mais n'importe pas ou peu.

1 - Produits agricoles – céréales - protéagineux



- ✓ **stabilité de la production (malgré des fluctuations fortes de flux d'une année à l'autre)**
- ✓ **Fort potentiel de trafic sur la voie d'eau, lié :**
 - **aux capacités fortes de report modal,**
 - **à la demande croissante des pays du Maghreb**
 - **au développement des biocarburants**



Le protocole

Ce protocole s'inscrit dans la continuité du partenariat déjà établi avec la filière céréalière au sens large (Céréales, oléo-protéagineux, coproduits et engrais) :

- l'accord-cadre signé le 13 mars 2002 entre la filière céréalière et VNF,
- le contrat de croissance signé en 2004 entre l'ONIC, les professionnels du transport fluvial et VNF.



Le protocole

Les perspectives d'évolution des flux des filières (céréales, oléo-protéagineux et coproduits) revêtent une importance particulière au regard de projets visant à sécuriser, moderniser et adapter les infrastructures de transports aux évolutions logistiques.

Pour accroître la **compétitivité et l'industrialisation des filières** (céréales, oléo-protéagineux, coproduits et engrais), les atouts de la voie d'eau sont :

- La capacité à **massifier les transports** sur les futures infrastructures à grand gabarit,
- la **performance d'un réseau** permettant de **mailler le grand gabarit avec les autres gabarits** (petit et intermédiaire),
- le développement d'une **logistique intermodale** basée sur la mutualisation,
- l'importance des **connexions avec les grands ports maritimes**.



Le protocole

la volonté des acteurs des filières (Céréales, oléo-protéagineux, coproduits et engrais) :

- de privilégier un mode de transport sobre en carbone et en énergie s'inscrivant dans une logique de développement durable,
- de faire évoluer la part modale du transport non routier pour le transport de marchandises en France et en Europe



Le protocole

les représentants des filières (céréales, oléo-protéagineux, co-produits et engrais) et VNF ont souhaité, dans le cadre d'un protocole national, définir les moyens à mettre en œuvre et les actions à entreprendre dans chacun des bassins de production, pour atteindre les objectifs de doublement de la part de marché de la voie d'eau dans le transport des céréales, à horizon 2020.



Le protocole

Les orientations pour atteindre les objectifs :

- définir avec les industriels des filières, une stratégie logistique intermodale basée sur la massification, la mutualisation à travers des possibilités moderne d'accès au réseau fluvial, aux ports intérieurs et aux ports maritimes ,
- Renforcer la compétitivité et l'industrialisation du transport par voie d'eau,
- Répondre aux demandes des utilisateurs en terme d'infrastructures performantes, d'opérateurs et de cales innovantes adaptées aux exigences des chargeurs sur l'ensemble du réseau,



L'organisation :

- Création de groupes de travail par grand bassin pour cibler des actions concrètes et mesurables :
 - Bassin de la Seine et le réseau du NPDC avec l'impact du projet de canal Seine Nord Europe,
 - Bassin de la Moselle et du Rhin avec l'impact du projet Saône-Moselle / Saône-Rhin,
 - Bassin Saône Rhône avec l'impact du projet Saône-Moselle / Saône-Rhin,
- Analyse de la situation de référence sur chacun des bassins
- Identifications des atouts et des freins pour le développement du report modal,
- Formaliser les actions et les moyens pour atteindre les objectifs



"L'histoire du commerce est l'histoire de la communication entre les peuples" et "le commerce est la chose la plus utile à L'Etat"
(Charles de Montesquieu).

Prévoir les grandes infrastructures nécessaires pour les années à venir et préserver les capacités et les sites indispensables à leur déploiement
c'est le défi à relever

dans un contexte d'évolution profonde de la logistique des transports

